

TOUS ENGAGÉS POUR STOPPER L'ÉPIDÉMIE

La sécurité de tous (exposant, site, organisateur, visiteur) est **notre priorité** afin de vous garantir le meilleur événement et de minimiser au maximum le risque de transmission de la COVID-19.



**Pass sanitaire
obligatoire**
à partir de 12 ans*

* À compter du 30/09

En format papier ou numérique, il vous sera demandé à l'entrée de l'événement.

DIFFÉRENTES FORMES POSSIBLES :

FOIRE
EUROPÉENNE



Attestation de vaccination

Cycle complet : +7 jours après la
deuxième injection ou +28 jours
pour vaccin monodose



FOIRE
EUROPÉENNE



Test PCR ou antigénique négatif de – 72h



FOIRE
EUROPÉENNE



Certificat de contamination de + 11 jours – 6 mois



Pour ceux qui ne disposeraient pas du pass sanitaire, une solution vous est proposée sur place avant votre entrée sur le lieu de l'événement, en partenariat avec Metz Expo Evénements



Conciergerie sanitaire

à votre disposition pour
un test antigénique



FOIRE
INTERNATIONALE DE
METZ